

## Aperçu des mesures temporaires de crise :

### **Voici un aperçu non exhaustif d'activités considérées comme essentielles :**

- Marchands, fournisseurs et transports de carburant, combustibles et bois de chauffage.
- Les milieux d'accueil des enfants et les écoles, les internats, homes d'accueil.
- Les taxis, transports en commun, transport de marchandises.
- Les services postaux.
- Pharmacies.
- Hôtels.
- Les services de dépannage et de réparation et le service après-vente urgents pour véhicules.
- Les entreprises de pompes funèbres, les fossoyeurs et les crématoriums;
- Déménagements: limité aux déménagements, pour autant qu'ils soient urgents et nécessaires, ou liés aux besoins hospitaliers, sanitaires ou médicaux.
- Les magasins de bricolage, jardineries et marchands d'aliments pour animaux.
- Les entreprises actives dans le secteur du nettoyage, de l'entretien ou de la réparation pour les autres secteurs cruciaux et services essentiels;
- Secteur de la construction: limité aux travaux urgents et aux interventions d'urgence.

#### ENERGIE

- Les fournisseurs et transporteurs de carburant, et combustibles et les fournisseurs de bois de chauffage;
- La gestion des eaux;
- Le secteur de l'énergie (gaz, électricité, pétrole) : construction, production, raffinerie, stockage, transmission, distribution et marché;

#### ACCUEIL DES ENFANTS ET ENSEIGNEMENT

- Les milieux d'accueil des enfants et les écoles, les internats, homes d'accueil et homes d'accueil permanents en vue de l'organisation de l'accueil;
- Les universités et les hautes écoles;

#### TRANSPORT

- Les services de taxi, les services de transports en commun, le transport ferroviaire de personnes et de marchandises, les autres modes de transport de personnes et de marchandises et la logistique, et les services essentiels en appui de ces modes de transport;
- Le transport national, international et la logistique;
- Le transport aérien, les aéroports et les services essentiels en appui du transport aérien, de l'assistance en escale, des aéroports de la navigation aérienne et du contrôle et de la planification de la navigation aérienne;
- Les ports et le transport maritime, la navigation estuaire, le short sea shipping, le transport fluvial de marchandises, le transport fluvial et les services essentiels en appui du transport maritime et fluvial;

## **TÉLÉCOMMUNICATION ET INFORMATION**

- Les services postaux;
- Les infrastructures et services de télécommunication (en ce compris le remplacement et la vente d'appareils téléphoniques, de modems, de carte SIM et l'installation) et l'infrastructure numérique;
- Les médias, les journalistes et les services de communication;
- Les services météorologiques;

## **AGRO-ALIMENTAIRE**

- Les commerces et les entreprises intervenant dans le cadre de la chaîne agro-alimentaire, l'alimentation animale, l'industrie alimentaire, l'agriculture et l'horticulture, la production d'engrais et d'autres matières premières essentielles pour l'industrie agro-alimentaire et la pêche;

## **DÉCHETS**

- Les services de collecte et de traitement des déchets;
- Les services et entreprises de gestion des terres polluées;

## **ENTREPRISES**

- Les pharmacies et l'industrie pharmaceutique;
- Les hôtels;
- Les services de dépannage et de réparation et le service après-vente urgents pour véhicules (y compris les vélos), ainsi que la mise à disposition de véhicules de remplacement;
- Les entreprises intervenant dans le cadre de la production de produits d'hygiène personnelle;
- Les chaînes de production qui ne peuvent être arrêtées pour des raisons techniques ou de sécurité;
- Les entreprises de pompes funèbres, les fossoyeurs et les crématoriums;
- Les services d'inspection et de contrôle;
- Les secrétariats sociaux;
- Le secteur des assurances;
- L'industrie du ciment.
- Déménagements: limité aux déménagements, pour autant qu'ils soient urgents et nécessaires, ou liés aux besoins hospitaliers, sanitaires ou médicaux.
- Commerces de détails: limité à l'alimentation et à l'alimentation pour animaux et aux magasins de bricolage (assortiment général) et aux jardineries.

## **ANIMAUX**

- Les services vétérinaires, d'insémination pour l'élevage et d'équarrissage;
- Les services de soin, d'hébergement et de refuge pour animaux;
- Les services de transports d'animaux;

## **NETTOYAGE**

- Les entreprises actives dans le secteur du nettoyage, de l'entretien ou de la réparation pour les autres secteurs cruciaux et services essentiels;

## **CONSTRUCTION**

- Limité aux travaux urgents et aux interventions d'urgence.

## **JUSTICE**

- Les institutions de la Justice et les professions y liées : les maisons de justice, la magistrature et les institutions pénitentiaires, les institutions de protection de la jeunesse, surveillance électronique, experts judiciaires, les huissiers, le personnel judiciaire, traducteurs-interprètes, avocats, à l'exception des centres psycho-médico-sociaux pour la réintégration dans le droit de conduire.